

Badminton Club Roubaix

REGLEMENT OPEN INTERNATIONAL DE ROUBAIX Edition 2024

Article 1 : Participation

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement ainsi que ceux de la Fédération Française de Badminton en vigueur.

Tout participant doit être en possession de sa licence ou doit être en mesure d'attester son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton ou d'une Fédération Nationale adhérente à Badminton Europe (BE) pour la saison en cours.

Le tournoi est ouvert aux joueurs N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, et P10 et des catégories Minimales U15, cadets U17, juniors U19, senior et vétérans.

Les joueurs pourront s'inscrire dans deux tableaux au choix :

- Simple ou Double Mixte
- et
- double Homme/ Dame.

L'organisation a volontairement réduit le nombre de participants par tableau afin de permettre à tous les joueurs de faire trois matchs par tableau (poule de 4) et deux sortants par poule.

Dans ces conditions, la sélection s'effectuera à la moyenne des joueurs inscrits le jour de la clôture.

Le tarif d'inscription est fixé à 20€ pour un tableau, 22€ pour deux tableaux y compris la taxe fédérale.

Le règlement de l'inscription s'effectuera obligatoirement via le serveur BadNet, à l'exception des joueurs étrangers.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 15 mai 2024.

Les inscriptions devront être effectuées sur Badnet avec paiement en ligne obligatoire.

Une liste d'attente sera établie et publiée par l'organisation. L'établissement des têtes de série sera effectué avec le classement par points à la date du tirage au sort. Le classement du joueur pris en compte pour le tournoi sera le jeudi 16 mai 2024.

Le tirage au sort du tournoi aura lieu entre le jeudi 16 mai et le lundi 20 mai 2024.
Seuls les désistements involontaires et justifiés seront remboursés au-delà de cette date.

Article 2 : Les horaires

Il est rappelé que les heures de convocation devront être respectées.

Les horaires prévisionnels sont donnés à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires ou l'ordre selon les besoins du tournoi, dans tous les cas les joueurs et les clubs en seront tenus informés.

Les matchs pourront selon l'avancement de la compétition et si besoin être lancés dès l'heure de convocation.

Badminton Club Roubaix

Les échanciers seront affichés et tenus à jour aussi rapidement que possible, toutefois ces derniers ne sont en aucun cas des heures de convocations mais simplement une estimation des horaires prévisionnels.

Article 3 : Organisation

Dès son arrivée dans le complexe, chaque participant devra se rendre à la table de pointage.

Chaque joueur doit se présenter à la chambre d'appel à l'annonce de son nom. Au lancement effectif de sa rencontre, il disposera d'un temps de préparation de trois minutes avant de commencer son match.

L'ensemble des tableaux seront décomposés en Trois, quatre ou cinq groupes de niveau en fonction du nombre de participants et du CPPH des joueurs et définis comme suit :

Nombre de participants maximum retenus par tableau (*) modèle d'exemple						
	Group 1	Group 2	Group 3	Group 4	Group 5	NB joueurs(*)
Simple messieurs	8	16	16	32	32	104
Simple Dames	8	16	16	16	16	72
	Group 1	Group 2	Group 3	Group 4	Group 5	NB de double(*)
Doubles Messieurs	8	16	16	16	16	72
Doubles Dames	8	16	16	16		56
Doubles Mixte	8	16	16	16	16	72

Selon le modèle ci-dessous :

- Groupe de 8 = 2 poules de 4 – 2 sortants – ½ finales + Finale
- Groupe de 16 = 4 poules de 4 – 2 sortants – ¼ finales + ½ finales + Finale
- Groupe de 32 = 8 poules de 4 – 2 sortants – 1/8 finales + ¼ finales + ½ finales + Finale

L'organisateur se réserve le droit d'ajouter ou supprimer un doute dans l'intérêt du tournoi et des joueurs inscrits.

Une modification des tableaux pourra être réalisée jusqu'au mercredi minuit précédent la manifestation. Aucune modification ne sera réalisée jusqu'au samedi matin.

Tout retard à arriver sur le terrain occasionnera les sanctions prévues par le règlement Fédéral (avertissement, disqualification,...). Tout joueur qui quitte le gymnase le fait d'une manière consciente sachant que dès qu'il a pointé il est considéré comme étant présent et devra être de retour dans la salle une heure quinze avant l'heure prévue de leur match.

Tous les simples messieurs et dames et doubles Mixtes auront lieu le samedi.
Tous les doubles Messieurs et Dames auront lieu le dimanche.

Badminton Club Roubaix

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou supprimer certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits dans l'intérêt des inscrits et de la manifestation sportive.

Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés pour disputer leur match, les arbitres, le juge arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs désignés par avance lors du pointage.

Les matchs auront lieu en auto-arbitrage. Des arbitres pourront-être présents, dans la mesure du possible pour les demi-finales et finales.

Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté comme faute, sauf au service.

Le volant officiel sera le Victor Queen

Les volants sont à la charge des joueurs en partage. Les volants pour les finales sont fournis par l'organisation.

Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volant, ainsi que tous les accessoires nécessaires à un match, la configuration du complexe ne permettra pas aux joueurs de quitter le terrain pendant la durée de son match.

Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas de vols ou d'incidents.

Une tenue vestimentaire réglementaire est exigée pour les joueurs et pour les coaches (cf. Règlement Fédéral)

Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point de ce règlement.

Seul le responsable du club annoncé par avance sera autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Tout joueur souhaitant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quel qu'en soit la raison et la durée, devra en informer la table de marque ainsi que le juge arbitre. Il devra s'assurer de l'accord de ce dernier au risque d'être déclaré forfait. Dans tous les cas, il devra être présent à l'horaire qui lui aura été indiqué.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier en fonction des circonstances de dernière minute le contenu du présent règlement en accord avec les juges arbitres. Dans ce cas, les clubs en seront informés lors du briefing de début de compétition.

Tous les téléphones mobiles devront être éteint ou en mode « silencieux » aux abords des terrains.

Article 4 : Absence sur le tournoi, Ordonnance Médicale et Certificat

Conformément au règlement Fédéral, les joueurs absents devront transmettre un justificatif au juge arbitre de la compétition avant celle-ci, et le cas échéant, dans un délai de 5 jours après la fin de la compétition à la Ligue des Hauts de France de Badminton.

Tout personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son 1^{er} match. Toute personne en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

Badminton Club Roubaix

Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir, par écrit, l'organisateur de son choix de nouveau partenaire ou de sa non participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre.

Article 5 : Qualité de l'organisation

D'une manière générale, le comité d'organisation veillera à ce que cette compétition vous apporte un maximum de plaisir par l'adoption d'une charte de qualité. Cette charte spécifie l'engagement du club et de ses bénévoles dans une démarche d'excellence.

Article 6 : Wild card

L'organisation s'autorise dix wildcard à destination de joueurs étrangers.

Article 7 : Droit à l'image

Dans le cadre de l'Open International de Roubaix, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication, sur le site internet du club, voire sur d'autres sites de badminton ou non (ville de Roubaix, Presse, Badzine...). Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

Article 7 : Récompenses

Les récompenses ne seront remises qu'à la fin du tournoi pendant la cérémonie protocolaire aux lauréats présents. Aucune dérogation ne sera faite.